

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album illustré et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières illustrées et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Educatio.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRÉS.

## M. DE TALLEYRAND.

(Suite.)

L'abbé de Périgord, qui venait d'être promu, quel que mois auparavant, en 1788, à l'évêché d'Autun, avait réellement eu coup d'œil d'aigle que Mirabeau lui attribuait à cette époque. Dans un moment où le résultat de la lutte prévue entre les ordres paraissait encore incertain à beaucoup de gens, convaincu que le succès était de l'autre côté du Rubicon, il le franchit sans hésiter, et, en recevant le mandat du clergé des quatre bailliages de son diocèse, le premier, le seul de tous les évêques de France, au grand scandale de toute sa famille et de ses collègues en prélature, il proclama d'avance son adhésion au programme du tiers-état, récemment formulé par un autre prêtre célèbre, Sieyès, que la révolution devait aussi entraîner bien loin de son point de départ.

Ce coup d'éclat attira sur lui l'attention déjà éveillée par sa réputation d'habileté, et aussi, il faut bien le dire, par le nombre et la publicité de ses galanteries. Le parti de la révolution reconnut et accepta en lui un champion d'autant plus précieux qu'il était adroit et avait brûlé ses vaisseaux. Ce parti, n'ayant point encore combattu, ne s'était point encore scindé en fractions diverses; à peu près seul dans le tiers-état, en majorité dans l'ordre du clergé, en minorité dans l'ordre de la noblesse, il présentait une masse imposante de noms, de caractères et de talents divers: Mounier, Lally-Tolendal, Lafayette, Mirabeau, Talleyrand, les Lamoth, Bailly, Sieyès, Barnave, tous impatients de donner à la France une constitution basée sur la liberté et l'égalité, et qui, tous d'accord sur le principe, n'avaient pas eu le temps de se diviser sur les moyens.

Dès le lendemain de l'inauguration des états généraux, le débat fut posé, entre la révolution et l'ancien régime, sur la question de la réunion des trois ordres en assemblée nationale. Dans le sein de son ordre, l'évêque d'Autun se prononça vivement pour la réunion, parvint à ramener à son opinion le véritable archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, et, fort de cet auxiliaire, appuyé par tout le bas clergé, il décida son ordre à aller se réunir au tiers-état, assemblée dans l'église de Saint-Louis. Dès ce moment la question fut viduée, et quand la fameuse apostrophe de Mirabeau eut annulé l'intervention du pouvoir royal, la noblesse dut bien tôt se rendre aussi dans la salle commune, l'Assemblée Nationale fut définitivement constituée.

M. de Talleyrand n'était pas orateur; causeur fin et spirituel, écrivain disert, judicieux et élégant, il n'avait ni les pompons ni le tempérament que demande la tribune; il était d'abord et avant tout homme d'affaires, homme d'état, et ce fut là particulièrement son rôle dans la Constituante. Laisant à Mirabeau le soin d'attaquer ou de repousser les attaques, à Lafayette et à Bailly celui de promener et de contenir dans les rues la révolution, à Sieyès celui de la formuler en axiomes, à d'autres la mission de proclamer ses droits généraux, il prit pour lui la tâche de conclure en son nom, de la débarrasser de toute question propre à entraver sa marche, et de l'assurer successivement dans chacune des positions où d'autres la poussaient. Prompt à saisir l'occasion sans la devancer jamais, il eut pour mission de proposer toujours les solutions attendues, cherchées par tous; et chacun de ses discours fut un acte décisif de destruction ou d'organisation.

Si quelques écrivains qui de nos jours, pour faire du paradoxe et se donner des airs d'hommes forts, se sont avisés de découvrir que M. de Talleyrand n'était qu'un esprit très-médiocre et très-ignorant, dont l'imbecillité publique avait fait toute la réputation; si ces écrivains s'étaient donné la peine d'étudier l'histoire de la Constituante, ils y auraient vu qu'avant d'être un diplomate, c'est-à-dire un homme possédant à fond l'art de manier les autres hommes en détail, science qui n'est pas déjà si commune, M. de Talleyrand avait été incontestablement un des révolutionnaires à la fois les plus audacieux par l'esprit et les plus tempérés par le sens pratique des choses, un des membres les plus actifs, les plus éclairés, les plus éminents de cette grande assemblée qui s'était donnée la mission de démolir et de reconstruire la société française.

Sans doute il est vrai que lorsqu'un homme politique ou autre est une fois sorti des rangs, pour peu qu'il soit confiant en lui-même, et cette qualité n'est pas rare de nos jours, il n'a qu'à exploiter le fonds déjà acquis, et sa fortune, c'est-à-dire sa réputation, s'accroît presque d'elle-même; mais quel est, sous ce rapport, le personnage célèbre qui ne soit dans le cas de M. de Talleyrand, et dont le mérite réel ne reste plus ou moins débiteur de sa renommée? Voilà pourquoi, pour juger de ce que vaut un homme, c'est surtout à ses débuts qu'il faut s'arrêter; voilà pourquoi j'insisterai sur une première époque de la vie politique de Talleyrand, qu'il a glissée plus rapidement sur les années où un mot de lui était presque un événement.

Après avoir fortement influé sur la réunion du clergé au tiers, l'évêque d'Autun fit d'abord décider le point important de la liberté des représentants de la nation vis-à-vis de la nation représentée, en proposant et soutenant la nullité des mandats impératifs imposés à chaque député par chaque bailliage, et qui enchaînaient et paralyssaient les opérations de l'assemblée. L'ascendant qu'il avait su obtenir sur ces collègues le fit comme deux fois parmi les huit membres chargés de former le comité de constitution, et, tout en prenant une part importante à ce grand travail qui posait les principes de la révolution, il ne cessa d'en poursuivre l'application aux diverses parties de la machine sociale. Toujours préoccupé du désordre des finances, en même temps qu'il appuyait les divers emprunts proposés par M. Necker, il présentait à l'assemblée, dans une suite de savants discours, un système de crédit renforçant en germe les idées qui devaient triompher plus tard, et fondé sur l'établissement d'une caisse d'amortissement applicable à l'extinction graduée des dettes de l'état. Chargé de travailler avec Roderic à une nouvelle organisation de l'impôt, il concourait à l'établissement du système actuel, et présentait la loi sur l'enregistrement qui nous régit encore aujourd'hui. C'est lui qui, après avoir provoqué la suppression des dîmes du clergé, osa, dans la séance du 10 octobre 1789, risquer et développer la célèbre et orageuse motion de transformer les biens de l'église en propriétés nationales. Cette mesure, qui était à la fois une grande mesure de finances et une grande mesure révolutionnaire, car du même coup elle mettait une valeur de 2 milliards à la disposition du trésor public, augmentait la richesse nationale par la division et l'affranchissement des propriétés frappées de mainmorte, et faisait rentrer l'église dans l'état, cette grande mesure fut présentée par l'audacieux et habile prêtre avec des restrictions, des conditions et des limites qui, malheureusement, ne furent pas observées; et l'opération, gâtée malgré lui par l'établissement des assignats, dont il prédit la destinée, ne put empêcher la banqueroute: il fallut bien des années pour qu'elle portât tous ses fruits.

Chargé bientôt après de présenter le plan d'une nouvelle organisation de l'instruction publique, l'évêque d'Autun accomplit cette tâche dans un vaste rapport où la question est envisagée sous toutes ses faces et dans tous ses détails, depuis l'enseignement supérieur jusqu'aux écoles primaires. Cet important travail, où se trouve définitivement consacré le principe de la sécularisation de l'enseignement, sert encore en grande partie de base au système actuel.

Toujours infatigable dans son activité de réformateur, après avoir réformé le système du crédit, réformé le système de l'impôt, réformé la situation politique et matérielle de l'église, réformé l'enseignement, provoqué l'application des principes de la liberté des cultes aux juifs encore privés des droits politiques, proposé la suppression des loteries, l'évêque d'Autun aborde la question délicate depuis tant de siècles de l'uniformité des poids et mesures, et présente à l'assemblée un plan qui est, à peu de choses près celui adopté aujourd'hui. Dans ce rapport, l'évêque, après avoir proposé de chercher dans la division d'un degré du méridien la base de l'unité de mesure, et d'écrire au Parlement d'Angleterre pour engager ce pays à concourir avec la France à l'adoption d'une mesure commune, termine par ce passage curieux, contenant l'expression d'une idée dont il a poursuivi deux fois la réalisation à quarante ans de distance.

"Peut-être même est-il permis de voir, dans ce concours de deux nations interrogeant ensemble la nature pour en obtenir un résultat important, le principe d'une union politique opérée par l'entremise des sciences. Cette vue ne peut échapper à des législateurs et mérite sans doute une haute attention de leur part."

L'évêque d'Autun était déjà un des hommes les plus importants de l'Assemblée, lorsqu'il fut chargé par elle de la défendre dans une Adresse à la nation contre toutes les accusations dont elle était l'objet, de dire et de justifier tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle voulait faire. Cette adresse, lu deux fois par son auteur dans la séance du 10 et dans la séance du 11 février 1790, fut couverte d'applaudissements. Ce discours, qui renferme en vingt pages in-octavo le résumé et l'apologie de tous les travaux de la Constituante, est un vrai chef-d'œuvre de style parlementaire. On ne saurait revêtir d'un langage plus noble et plus harmonieux des idées plus généreuses; et, par la forme et le fond, c'est bien là l'expression la plus complète de cette ferveur du bien public, de cet optimisme indéfini, de cette confiance illimitée dans les forces de l'intelligence et dans les bons instincts de la nature humaine, qui présidèrent à toutes les opérations de la Constituante, et lui firent souvent rencontrer le mal dans la poursuite irrésistible et impétueuse du bien.

Avant de poser à propos de cette adresse une question que la vie postérieure de M. de Talleyrand autorise, j'en veux résumer les traits principaux. Après avoir exposé en les justifiant tous les actes de l'Assemblée jusqu'en février 1790, l'auteur s'écrie: "Voilà notre ouvrage, français, ou plutôt voilà le vôtre, car nous ne sommes que vos or-

ganes, et c'est vous qui nous avez éclairés, encouragés, soutenus dans nos travaux.... Et pourtant que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas fait pour affaiblir en vous l'impression que tant de bien doit produire?"

"Nous avons tout détruit, a-t-on dit: c'est qu'il fallait tout reconstruire.... Nous avons agi avec trop de précipitation. Trop de précipitation? Ignore-t-on que c'est en attaquant tous les abus à la fois que l'on peut espérer de s'en voir délivrer sans retour?..."

"Nos assemblées sont tumultueuses.... et qu'importe, si les décrets qui en émanent sont sages? Nous sommes, du reste, loin de vouloir présenter à votre admiration les détails de nos débats. Plus d'une fois nous en avons été affligés nous-mêmes, mais nous avons senti en même temps qu'il était trop injuste de vouloir s'en prévaloir...."

"On nous accuse d'avoir aspiré à une perfection chimérique! Reproche bizarre, qui n'est en soi rien de plus que l'aveu mal déguisé pour la perpétuité des abus...."

"Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer une nation vieille et corrompue. Que l'on apprenne qu'il n'y a de corrompus que ceux qui veulent perpétuer des abus corrupteurs, et qu'une nation se rejuvenit le jour où elle a résolu de renouer à la liberté...."

"Nous avons dépassé nos pouvoirs! La réponse est simple: nous étions incontestablement envoyés pour faire une constitution.... Or, comment eût-il été possible de la créer, cette constitution, sans la plénitude des pouvoirs que nous avons exercés...."

Passant ensuite à l'énumération de tous les travaux que la Constituante prépare encore, l'auteur termine cette énumération par un éloquent appel à la concorde, au respect de la loi et du roi, gardien de la loi, à la générosité des vainqueurs envers les vaincus, à l'excusable de regretter ce qu'ils ont perdu.

"Courage, persévérance, générosité! Ces vertus de la liberté, nous vous les demandons au nom de cette liberté sacrée.... Ne retardez point, ne déshonorez point le plus bel ouvrage dont les annales du monde nous aient transmis la mémoire.... Pour nous, poursuivant notre tâche laborieuse, voués, consacrés au grand travail de la constitution, votre ouvrage autant que le nôtre, nous le terminerons, aidés de tous les lumières de la France et vainqueurs de tous les obstacles: satisfaits de notre conscience, convaincus et d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous placerons entre vos mains le dépôt sacré de la constitution, sous la garde des vertus nouvelles, dont le germe enfermé dans vos âmes vient d'éclorre au premier jour de liberté...."

En tenant ce beau langage, l'évêque d'Autun n'était-il réellement qu'un charlatan? N'avait-il dans le cœur ou dans la tête aucune des croyances, aucune des idées, aucune des espérances que sa plume rendait avec tant de chaleur? En vérité, dussions-nous passer pour un idiot, sinon pour un flatteur, puisqu'il s'agit d'un homme qui n'existe plus, en vérité nous ne pouvons le croire.

En se jetant avec ce mélange d'énergie et de modération dans les idées de la révolution, l'évêque d'Autun avait un but d'ambition sans doute: quel homme politique sépare son ambition de ses opinions? mais enfin il risquait de deux côtés: d'une part, le clergé, furieux du grand coup que venait de lui porter ce transfuge poussant contre lui la haine jusqu'à des projets d'assassinat dont la preuve se trouve dans le Mémoire de Morris; l'aristocratie séculière ne le détestait pas moins que l'aristocratie sacerdotale; car il leur appartenait également, et il travaillait à les ruiner toutes deux.

D'autre part, il avait contre lui toute la masse des exultés et des Jacobins, qui commençaient à surgir; la majorité de la Constituante s'était déjà fractionnée, la rue influait puissamment sur ses délibérations; et les terroristes futurs ne pouvaient voir en Talleyrand qu'un homme triplement odieux, et comme évêque, et comme aristocrate de naissance, et comme modéré.

Dans une telle situation, ne fallait-il donc pas un certain courage d'opinion, une certaine foi, pour n'être pas ébranlé, pour persister jusqu'au dernier moment dans la même ligne de modérateur révolutionnaire jusqu'au 10 août, avec la perspective d'une inflexible proscription?

La grande cérémonie de la fédération, dont il fut un des principaux acteurs, vit commencer pour lui, avec le jour du triomphe, la période du désenchantement; et il y parut en évêque de la cause nationale; et il y baptisa en quelque sorte la révolution; mais il avait le regard trop sûr pour ne pas discerner, dans des symptômes de désorganisation qui se manifestaient déjà partout, l'indice avant-coureur d'un bouleversement universel.

Mirabeau se mourait, emportant les dernières espérances de la monarchie constitutionnelle, quand l'évêque d'Autun, brouillé avec lui depuis 1788, à la suite de la publication faite par Mirabeau d'une correspondance intime qu'il avait eu lieu entre eux pendant le séjour de ce dernier à Berlin, vint se réconcilier à l'heure suprême; ils s'entretenirent ensemble des orages qui s'amoncelaient à l'horizon; Mirabeau chargea son ami de lire à l'assemblée un discours sur la loi des

successions en ligne directe, dans le composition duquel la mort était venue le surprendre, et M. de Talleyrand profita de cette mission pour rendre un dernier hommage à la mémoire de Mirabeau.

(A continuer.)

### TEMPÉRANCE.—INDUSTRIE.—ÉCONOMIE.

Si jamais, à aucune époque, le peuple Canadien a eu besoin de toute son énergie, de toute son activité, de toutes ses ressources, c'est certainement dans le moment actuel. De toutes parts mille dangers nous menacent; à l'intérieur, c'est une administration perverse à qui rien ne résiste et qui semble avoir pris à tâche de détruire l'une après l'autre toutes nos institutions sociales; à l'extérieur, c'est l'émigration dont le flot augmentant chaque année menace d'emporter de sous nos pieds le sol que nos ancêtres ont fécondé de leurs sueurs et rougi de leur sang. Devons-nous, en présence de semblable dangers, demeurer indifférents sur les moyens à prendre pour les détourner? N'est-il pas du devoir de tous les citoyens de s'unir et de s'entendre entre eux sur tout ce qui peut tendre à améliorer le sort de notre société, à rendre nos compatriotes plus forts et plus capables de résister au torrent? Dans les circonstances critiques où nous nous trouvons chacun doit faire sa part, fournir son contingent pour le salut de tous.

Parmi les moyens de force et de puissance qui s'offrent à nous, il en est aucuns qui soient plus efficaces, plus sûrs et plus grands que la TEMPÉRANCE, l'INDUSTRIE et l'ÉCONOMIE. Nous parlons, et il y a quelques jours le MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE LA TEMPÉRANCE par le R. P. Chiniquy de la société des Oblats. Nous avons été frappés de ces vérités, des faits remarquables et de l'éloquence de ce petit livre; l'auteur est animé d'une sainte ardeur; il rêve la régénération du peuple Canadien par la tempérance, l'industrie et l'économie. Combien le pays doit à ce digne prêtre pour ses efforts! Il a jeté dans le champ du peuple une semence qui tôt ou tard produira des germes abondants, qui répandront le bien être et l'aisance parmi nos populations. Le Manuel de la Tempérance doit être entre toutes les mains, dans toutes les familles, chez le riche comme chez le pauvre. Qui hésiterait à se procurer un livre si intéressant et si utile, qui s'occupe du sort des enfants du pays, des classes laborieuses surtout, et qui vous dit les moyens de l'améliorer.

Nous aussi nous avons pris à cœur la sainte cause de la tempérance. Ce qui sous d'autres circonstances ne semblerait que des simples questions de mœurs privées nous paraît s'élever aujourd'hui à la hauteur de questions sociales et politiques. Franklin disait en 1776 à ses compatriotes: "Le soleil de la justice et de la liberté se couche, il nous faut allumer la lampe de la sobriété, de l'industrie et de l'économie." En Canada le soleil de la justice et de la liberté semble se coucher de même, il faut aussi allumer la lampe de la sobriété, de l'industrie et de l'économie. Il n'y a que cela qui puisse nous préserver du naufrage.

Nous regrettons que le temps nous manque pour de plus longues réflexions sur un sujet si important, si vital à notre nationalité, au maintien de nos institutions sociales et de nos droits politiques, mais les extraits suivants que nous empruntons au Manuel de la Tempérance y suppléeront. Nos lecteurs y gagneront, car la tempérance, l'industrie et l'économie ne sauraient trouver de plus habile et éloquent apôtre que celui que tout le monde appelle déjà le Père Malheur du Canada.

"Nous voudrions faire le tour de notre pays, pénétrer dans toutes les maisons, nous jeter aux pieds de tous nos compatriotes pour les conjurer au nom de Dieu, au nom de leur patrie, de leur religion, de leur famille, au nom de tout ce qu'ils ont de plus cher, de renoncer à l'usage des boissons fortes; parce qu'elles n'ont jamais fait de bien dans ce pays, ou que, si elles en ont fait, ce bien n'est pas capable de racheter les maux incalculables qu'elles nous ont causés.

Où, c'est après plusieurs années de recherches et d'examen que nous le proclamons sans crainte, à la face de notre pays: Les boissons fortes ne nous ont fait aucun bien.—Nous avons en vain cherché partout: il nous a été impossible de trouver une seule famille, une seule maison honnête, qui nous ait dit des boissons fortes: "Nous leur devons notre prospérité, notre paix et notre bonheur." Pas un seul père de famille est devenu meilleur par la boisson, pas une seule mère que l'usage des boissons fortes ait rendue plus tendre, plus vigilante, plus capable de bien élever une famille. Pas un seul enfant dont les parents aient dit: "Nous devons, à l'usage qu'il fait de la boisson le respect, la docilité, l'amour qu'il nous témoigne."—Jamais nous n'avons rencontré d'enfants qui aient eu à bénir Dieu de la boisson dont leurs parents faisaient usage. Et quelle est la femme qui ne connaît la joie, le bonheur que depuis que son mari, ou ses enfants font usage de boissons fortes?—Si elles sont bannies du milieu de nous, comme nous l'espérons, bientôt il n'y aura donc pas une seule famille qui, aura à en souffrir dans ce qui constitue le véritable bonheur domestique. Quo tous les pères de

familles se donnent la main pour n'en jamais prendre, et pas un seul enfant, pas une seule épouse, aura à se plaindre. Que tous les jeunes gens renoncent courageusement à l'usage de ces boissons; et d'un bout du pays à l'autre, il nous sera impossible de trouver un seul père, une seule mère qui ait à gémir de cette résolution. Voilà ce qui n'a pas besoin de preuves, voilà ce dont chacun est sûr, bien convaincu que nous. Voilà ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, cette proposition dont nous désignons que chacun se souvienne: "les boissons en usage dans ce pays sont inutiles au bonheur des familles." Mais, si de là nous passons à l'examen du bien moral qu'elles sont de nature à produire chez ceux qui en font usage, le jugement que nous en devons porter leur sera-t-il plus favorable? Quel est le Canadien que les boissons ont rendu plus vertueux, plus chrétien? Ou est celui qu'elles ont rendu plus patient, plus doux, plus chaste? Quel est celui qui leur doit quelque victoire sur ses passions, quelque bonne action qu'il n'aurait pu faire, quelque bonne pensée même qu'il n'aurait pas eue sans elles? Quel est donc celui que la boisson a fait marcher d'un pas plus droit et plus assuré dans la voie du salut? Qu'on nous montre celui qui fréquente les sacrements avec plus d'assiduité et de ferveur depuis qu'il fait usage des boissons fortes? Croit-on qu'il y en ait beaucoup parmi nous que la boisson puisse aider à sortir du péché? Serait-il possible d'en trouver un seul, en un mot, à qui elles ont ouvert les portes du ciel? Non encore.—Et par conséquent le moindre mal qu'on puisse dire des boissons pour le moment, c'est qu'elles sont parfaitement inutiles relativement à notre salut.

Mais on nous répondra peut-être ici: "Il en est des boissons fortes comme du pain et des autres nourritures que Dieu nous donne dans sa bonté.—Je ne les prends pas absolument parce qu'elles me rendront meilleur religieux; mille ou plus assidu à mes devoirs pieux; mais je m'en sers pour conserver ma santé et réparer mes forces; et parce qu'elles m'aident en un mot, souvent à adoucir le poids de ma dure et pénible tâche." Et voilà encore un qui une foule de personnes sont sous l'influence d'une triste et lamentable erreur.... Le plus grand de tous les maux pour les peuples, comme pour les individus, est de croire bien ce qui est mal, et de considérer comme bon ce qui est mauvais. Voilà la cause de tous les crimes, voilà la source de toutes les misères de l'homme. Aussi quand notre grand, notre éternel ennemi veut nous faire du mal, il lance un faux principe parmi nous; il commence par tromper les intelligences; et les crimes, les larmes et la désolation suivent de près.—Ainsi l'homme, aux noirs projets sort de sa maison pendant la nuit profonde, il tient en sa main une torche. On dirait qu'il veut éclairer le voyageur, l'empêcher de s'égarer au milieu des ténèbres, mais non: depuis longtemps il nourrit la haine contre son ennemi et cherche l'occasion de se venger. Il s'avance; et le flambeau répand autour de lui une sombre lueur: son cœur palpite d'une joie infernale, son œil brille comme celui du tigre qui s'élançe sur sa victime. Il regarde; personne ne le voit, personne ne le soupçonne, tout est dans le tranquille et mystérieux repos du sommeil; mais un cri d'alarme se fait entendre, on accourt de tous côtés. C'est en vain que chacun cherche à arrêter l'incendie. La flamme dévorante s'élançe au-dessus des toits avec fureur, et bientôt les toits s'écroulent avec fracas. Une épaisse et noire fumée s'élançe, en roulant sur elle même, jusqu'à la nue, et porte la consécration dans le cœur de ceux-là même qui semblent le plus à l'abri du danger.

Ainsi, dans cette vallée de larmes, l'homme qui marche comme à tâtons au milieu des ténèbres, prend souvent pour une lumière bien-faisante le flambeau qui n'est allumé que pour porter partout la désolation et la ruine. Il faudrait une plume trempée dans le sang et les larmes, pour décrire tous les maux, les péchés secrets ou publics qu'a enfantés, parmi nous, la fatale croyance que les boissons étaient bonnes et qu'elles étaient un de ces mille dons que Dieu a faits à l'homme pour l'aider à soutenir ou à réparer ses forces. C'est par ce faux principe que la mère en donne à son enfant malade; que le journaliste en prend au milieu de ses pénibles travaux, que le Canadien de tout état a cru jusqu'à présent n'avoir rien de mieux à offrir, à l'ami on à l'hôte que le vin, qu'un verre de boisson: c'est parce qu'on les croyait bonnes qu'on en prenait entre les repas et en tout temps. Nous ne craignons pas d'être contredits par personne en le proclamant: C'est à l'abri de cette fausse croyance, de ces faux principes, que le démon a entraîné dans l'abîme de l'ivrognerie une foule d'hommes généreux qui semblaient, par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère, le plus à l'abri de ce malheur; et qu'il a porté la honte et la misère hideuse dans tant de familles respectables qui, sans la boisson, seraient devenues heureuses et prospères. Mais de même que, dans la comparaison dont nous nous servions il n'y a qu'un instant, on aurait pu arrêter le plus funeste et le plus destructeur incendie, en éteignant le flambeau dont on avait cru apercevoir briller la lumière, ainsi on ne pourra détourner l'ivrognerie et les

CONDITIONS D'ABONNEMENT: (Payable d'avance) Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 20 cent. Abonnement à l'Album, Manuel, Littérature et Musique, seul, 40 cent. Aux deux publications jointes, 60 cent. Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus. PRIX DES ANNONCES: Stipules et au-dessous, première insertion, 10 cent. Deuxième et au-dessous, 5 cent. Au-dessus par lignes, 4 cent. Toute insertion subséquente, le quart du prix. (A franchir les lettres.)

Ames que ce vice hideux traîne à sa suite, qu'en détruisant le faux principe que les boisons sont bonnes dans la mille et une circonstance où nous avions coutume d'en faire usage jusqu'à ce jour.

Mon cher fils, a dit, jusqu'à présent, le père honnête et chrétien à son enfant, ne prends de boissons fortes qu'avec modération et suivant ton besoin; et par ses exemples, il lui montrait qu'il en avait besoin à tout moment, à tous propos; avant le repas pour se donner appétit pendant et après le repas pour donner des forces à l'estomac, et aider la digestion; le matin, pour se donner bonne bouche; le soir, pour se reposer de ses fatigues; avec ses amis, pour les recevoir honnêtement; lorsqu'il faisait chaud, pour se rafraîchir; pendant les rigueurs de l'hiver, pour se réchauffer; en maladie, pour se rétablir; en santé, pour ne pas devenir malade; pendant le travail, pour se fortifier, et les jours de repos et de fêtes, pour les passer plus joyeusement; seul, pour se dégoûter; en compagnie pour faire comme les autres, et répondre aux sottises qu'on lui proposait!

N'est-ce pas un fait, que si, jusqu'à présent, le père disait à son enfant de ne prendre des boissons qu'avec tempérance et suivant son besoin, il lui prouvait que cette tempérance consistait à en prendre à tout propos, et que ce besoin existait à tout moment? L'enfant malheureusement prenait plus garde aux exemples qu'aux conseils: aussi les deux ou trois verres par jour, qui lui étaient suffisants les premiers temps qu'il en faisait usage, ne suffisaient déjà plus quelques années plus tard. De ce prétendu usage modéré, comme on le voit, il n'y avait qu'un pas, qu'une ligne imperceptible à franchir pour tomber dans l'excès. Aussi, toujours en se croyant tempéré et modéré dans l'usage des boissons, parvenait-il souvent, en peu d'années, à se rendre presque au dernier degré de l'ivrognerie.

Alors si le père charitable et zélé avertissait le jeune intempérant qu'il était temps de s'arrêter, qu'il courait à sa ruine, celui-ci paraissait tout étonné, et répondait: "Je ne suis pas un ivrogne, il n'y a pas de danger, je ne prends de boissons qu'à mon besoin." Et si le père, effrayé des dépenses de sa maison, et de la prodigieuse quantité de boissons que ses enfants consommèrent, et des excès auxquels ils commençaient à se livrer, voulait les reprendre, il était presque toujours trop tard: on lui répondait: "Dieu merci, nous ne sommes pas des ivrognes, il faut bien recevoir ses amis, nous n'avons pas l'envie de faire de grossières tés à personnes: nous ne prenons de boissons que pour notre besoin." L'épouse infortunée conjurait-elle son mari avec larmes de ne pas tant dépenser pour la maison: lui faisait-elle voir que les enfants étaient presque nus; qu'il était temps de mettre quelque chose de côté pour les envoyer à l'école; que mille choses nécessaires manquaient dans la maison: elle ne recevait ordinairement, pour toute réponse, que ces paroles: "Je travaille fort, et je prends de la boisson, c'est que j'en ai besoin." Et malheur à la pauvre femme, si elle osait, après cela, se plaindre; quel affreux blasphème prononcé avec fureur, et souvent des coups lui avaient bientôt fermé la bouche.

Et le père malheureux voyait, en peu de temps, l'intempérance de ses enfants dévorer les biens qu'il n'avait acquis qu'avec tant de peines, qu'il avait arrosés de tant de sueurs. Il conjurait Dieu d'abrégier ses jours, pour n'avoir pas la douleur d'être témoin de la ruine complète et du déshonneur de sa famille. Et lorsque la mort, trop lente à son gré, venait enfin terminer ses peines, ses dernières paroles étaient de maudire la boisson qui avait répandu le deuil et l'amertume sur ses dernières années, et qui lui avait comme creusé son tombeau. Et le ministre de Jésus-Christ, voyant inutiles les efforts qu'il faisait pour toucher, convertir les ivrognes, déplorait, tous les jours, les funestes effets de la boisson. Et la mère désolée, qui n'avait souvent que des larmes à donner à ses enfants qui lui demandaient du pain, maudissait la boisson qui arrachait, tous les jours, à son mari le prix de ses sueurs et de ses travaux.

Canadiens de tous les états, riches citoyens des villes, comme vous paisibles habitants des campagnes; nous vous conjurons de regarder l'abbé qui s'ouvre devant vous!

Vous riez, vous chantez, vous faites des noces somptueuses. Les boissons de toutes espèces inondent encore vos tables; l'Europe fournit à peine des étoffes assez précieuses, des modes assez élégantes pour vos femmes et vos filles. Mais ne voyez-vous pas comme l'horizon, devant vous, est chargé de sombres nuages; funestes mais trop infaillibles avant-coureurs des tempêtes qu'un avenir prochain vous prépare?

Votre joie, votre inconcevable sécurité font verser des larmes à ceux qui vous aiment. Et pour vous dire ce que notre âme éprouve de tristesse, il nous faudrait employer les paroles des Prophètes plaudant la ruine et la désolation du peuple infidèle.

Ne voyez-vous pas écrits partout les terribles Mane... Thecel... Pharis... J'ai tout passé... Tout compté... vos biens vont être dispersés, donnés à d'autres!...

C'était un main invisible qui traçait ces formidables sentences sur les murs du palais de Balthazar, à son dernier festin... Et, vous sembleriez donc nous invincible et inconnue la main terrible qui écrit, en caractères de feu, sur vos villes et vos campagnes: Mane... Thecel... Pharis... J'ai tout passé, j'ai compté vos iniquités, vos folies, votre orgueil, votre ivrognerie. En punition, vos biens vont être arrachés pour passer en des mains étrangères!

Où, c'est le cœur plein d'une inexprimable douleur que nous vous l'annonçons: avant peu d'années, s'il n'y a pas un prompt et universel changement parmi vous, vous serez chassés de vos maisons, et vos enfants n'y resteront que comme des serviteurs et des esclaves. Vous employez, pour offenser Dieu, les biens qu'il vous donne. Il vous les ôtera pour les donner à d'autres qui sauront en faire un meilleur usage.

Nous les voyons déjà ceux que Dieu a choisis et appelés pour vous punir et vous dépouiller: anglais, écossais, irlandais, américains accourent de tous côtés; ils s'avancent comme une armée en bataille. Ils pénètrent déjà partout... A la hardiesse de leurs vues, à la puissance de leurs volontés, on dirait qu'ils sentent en eux-mêmes qu'ils ont une mission divine à remplir; et qu'un secret instinct leur dit qu'ils seront bientôt partout les maîtres, et vous les esclaves.

C'est une guerre de destruction qu'ils ont ordre de Dieu de vous faire. Mais c'est une guerre noble et loyale de leur part; car le plus grand nombre n'a pour armes que l'industrie, la banque d'épargne, l'amour du travail, la frugalité, la persévérance qui surmonte tous les obstacles, mais par-dessus tout l'ardeur pour s'instruire et donner à leurs enfants la meilleure éducation possible.

Comment résisterez-vous à la lutte terrible qui se prépare partout et qui déjà même est commencée sur plusieurs points du pays?... vous succomberez... car vous n'aurez à opposer que vos éternelles divisions, vos procès ruineux, votre orgueil, votre luxe insensé, votre état stationnaire d'agriculture, votre apathie pour l'éducation, votre oubli des lois de Dieu, votre frivolité, votre amour des plaisirs, et par-dessus tout votre penchant pour les boissons fortes qui épuise tous les ans vos ressources, et vous ôte le temps, la pensée et les moyens de faire aucune amélioration autour de vous.

Canadiens, le temps des joies folles, des dépenses inutiles, des noces et des festins ruineux, du luxe et de la boisson est passé pour vous, ou vous êtes perdus. L'heure du travail, de l'industrie, de la religion et de l'économie, de l'union et de la concorde, de la pénitence et du retour sincère à Dieu, est sonnée. Prenez garde de ne pas comprendre ce que la Providence veut de vous en ce moment.

Déjà la hache qui doit vous frapper est levée. Déjà l'œuvre de votre anéantissement est commencée. Vos anciennes familles les plus nobles, les plus riches, les plus influentes disparaissent rapidement tous les jours... Comptez combien de noms illustres parmi vous se sont éteints, seulement dans le court espace des trente dernières années...!

Que sont devenus vos anciens seigneurs...? Combien, parmi eux, que le fouet du créancier a déjà chassés, ou classera bientôt ignominieusement de manoir, et dont les enfants devront aller cacher leur honte dans une terre étrangère?

Les plus belles propriétés, au sein comme dans les environs de vos villes, n'appartiennent-elles pas à des étrangers qui ne sont qu'hier parmi vous?

Ah! vous vous plaignez, tous les jours, de l'esprit d'envahissement de ces nouveaux venus; vous vous indignez du souverain mépris avec lequel ils vous traitent. Mais, en vérité, ne méritez-vous pas le sort qu'ils vous font? A qui la faute, s'ils montent, s'ils grandissent si vite; si vous baissez, si vous tombez si rapidement. N'est-ce pas vous-même qui vous mettez sous leurs pieds?



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 17 AOUT, 1847.

ASSOCIATION DE LA REFORME ET DU PROGRES.—Toute la presse libérale du Canada d'un bout à l'autre du pays a applaudi avec enthousiasme la magnifique démonstration qui vient de faire nos compatriotes de Québec. En Haut-Canada, les journaux de l'opposition ont répondu à l'appel avec un cri sympathique, et nous promettront bientôt dans cette partie du pays une organisation semblable à celle de l'ancienne capitale. A Montréal tout le monde politique parle de l'association de la réforme et de la nécessité de l'organiser au plutôt. Si elle n'a pas été déjà formée; si Montréal depuis la clôture des chambres n'a pas encore exprimé son indignation sur toutes les fautes et injustices de l'administration actuelle, cela est dû à des causes sur lesquelles elle n'a aucun contrôle. La maladie régnante qui a jeté le deuil et la désolation au milieu de notre société l'ont empêché de s'agiter comme elle devait le faire; mais cette malheureuse saison passée, notre population ne sera pas si indifférente à ses plus chers intérêts qu'elle ne l'est aujourd'hui; en un mot, c'est un s'organisant et travaillant tous ensemble à la cause commune.

Plus nous considérons notre état politique actuel, plus nous sommes persuadés qu'il dépend entièrement de nous d'en voir le terme. Est-ce que le parti libéral ne forme pas l'immense majorité des deux Canadas? Qui en doute? Eh bien! Si nous sommes unis et actifs, qui pourra résister à l'association de la réforme? Sera-ce quelques misérables fractions torques répandues dans les villes de Montréal et de Toronto? Assurément, non.

Nous pouvons dire au peuple avec confiance: courage et patience; secouons notre indifférence

politique et notre apathie passées. Donnons nous tous la main; agissons de concert; préparons-nous d'avance aux élections générales qui viennent l'année prochaine. ORGANIZONS-NOUS par toute la province. FORMONS une CAISSE POLITIQUE, un BUDGET POUR LA REFORME, à l'aide d'une CONTRIBUTION POPULAIRE de deux sous par semaine. Qui refusera de s'inscrire dans l'association, de payer deux sous par semaine, pour abattre l'infamie minorité, qui nous exploite et qui nous pille depuis si longtemps?

Notre situation politique actuelle, comme nous le disions il y a quelque temps n'est pas sans exemple dans l'histoire. L'Angleterre elle-même, il y a cent-vingt ans, sous le ministère Walpole, présentait quelque chose de semblable. Rien ne répugnait alors à des ministres malhonnêtes et injustes pour arriver à leurs buts et la corruption était considérée comme un des moyens nécessaires au gouvernement. Heureusement qu'il y avait à côté en face de ce ministère, des écrivains et des orateurs qui donnaient chaque jour l'éveil au pays, et qui lui montraient à quelle domination honteuse il semblait se résigner. "Sans doute répétaient ils sans cesse dans leurs discours, dans leurs écrits la tyrannie est odieuse, quand elle marche à visage découvert, quand elle porte sur les droits du public une main audacieuse et violente. Mais il y a quelque chose de plus encore, c'est la tyrannie hypocrite, la tyrannie qui se cache sous le masque constitutionnel, la tyrannie qui affecte de respecter les formes de la liberté pour mieux en détruire la substance."

Ces paroles des orateurs d'un autre temps peuvent bien s'appliquer à notre ministère actuel, qui lui aussi affecte de respecter la justice et les formes constitutionnelles pour mieux en détruire la substance.

Mais quoique ces ministres et ces ministères perverts aient longtemps exploité l'Angleterre, ils n'ont cependant pu arrêter la marche des vrais principes constitutionnels. Ainsi nos ministres actuels ne sauraient avec tous leurs moyens bas et perfides empêcher le triomphe de la bonne cause en Canada. Elle triomphera ici comme elle a triomphé en Angleterre, si nos orateurs et nos écrivains donnent l'éveil au pays, s'ils l'éclaircissent, s'ils répandent parmi les populations, la vie politique indispensable aux peuples libres, s'ils propagent l'esprit d'association et si le peuple de son côté répond à l'appel qu'un lui fait, s'il est uni, actif et énergique.

FEU M. LE GRAND VICAIRE HUDON.

Nous empruntons aux Mélanges Religieux les lignes suivantes écrites sur feu M. le grand Vicairé Hudon, dont tout le monde déplore aujourd'hui la perte. M. Hyacinthe Hudon, Vicairé Général de ce diocèse et chanoine-doyen du chapitre de la cathédrale, n'est plus; il est décédé, la nuit dernière, à onze heures et trois quarts, après trois jours d'une fièvre typhoïde sur tous les efforts des médecins n'ont pu surmonter. M. Hudon était né à la Rivière-Quelle, diocèse de Québec. Il avait fait, avec un succès des plus brillants, ses cours d'études classiques et théologiques au séminaire de cette dernière ville et avait été ordonné prêtre à Nicolet le 9 mars 1817. Presqu'immédiatement après avoir reçu les ordres sacrés, M. Hudon fut chargé de l'importante desserte du Faubourg St. Roch, où il dirigeait aussi quelques ecclésiastiques et avait sous ses soins les écoles que feu Mgr. J. O. Plessis avait fondées dans ce quartier. La manière dont ce zélé prêtre s'acquitta de la charge qui lui était confiée prouva qu'il était digne de cette mission et du respect de la religieuse population de St. Roch qui conserve encore un souvenir bien cher de son ancien pasteur. Après quelques années de ministère dans la ville, M. Hudon fut renvoyé dans les missions du Golfe où il se montra infatigable, et qu'il quitta en 1836 pour prendre la cure de Ste. Madeleine de Lévis. Six ans plus tard, en 1832, il fut transféré de cette cure à celle de Boucherville, et enfin appelé à l'évêché de Montréal, pour y être un des premiers membres du chapitre de la cathédrale, érigé le 21 janvier 1841. Dans toutes ces différentes situations, M. Hudon s'est distingué par ses talents comme par sa régularité et l'ardeur de son zèle, dont il vient d'être la victime, aussi bien que de son extrême charité pour les malheureux émigrés qui meurent par centaines aux portes de la ville. La perte de ce digne prêtre est une grande perte; c'en est une pour le sanctuaire dont il était un pieux ministre, pour le chapitre de la cathédrale qui pleure en lui un membre très-actif, pour la ville dont il était un des pasteurs les plus distingués, enfin pour le diocèse tout entier qu'il pouvait encore servir bien longtemps. La société de tempérance déplore dans sa mort celle de son président et de la communauté du Bon Pasteur celle de son supérieur local et d'un de ses plus zélés bienfaiteurs. La société toute entière vient de perdre un de ses ornements; elle vient de perdre un bon, un excellent citoyen. Mais consolons-nous; celui que nous pleurons est allé se reposer dans l'éternité où son âme vivait d'avance. Il a fait parmi nous ce qu'il avait de mieux à faire: il a montré que le prêtre ne fléchit pas; il a montré que ce qu'il était autrefois, il l'est aujourd'hui; en un mot, c'est un nouvel anneau à une chaîne non interrompue de foi et de vertu. Que ce nouvel anneau nous fasse souvenir des paroles de l'écrivain, et, redire avec lui: "il a laissé aux générations qui naîtront une CROYANCE, une LOI, un DIEU!"

M. le grand Vicairé Hudon appartenait à la société des trois messes, à celle de la caisse ecclésiastique et à la Congrégation de Québec. Ses funérailles ont eu lieu vendredi dernier à 6 heures P. M. à la cathédrale, au milieu d'un concours immense de citoyens venus de tout côté pour rendre un dernier tribut de respect et de reconnaissance à la mémoire du vertueux apôtre.

NOUVELLES DIVERSES.

Tableau hebdomadaire des enterremens à Montréal du 8 au 14 août. Hommes, 27—Femmes, 27—Enfants, 111—165 dequels étaient émigrants. 39 enfans et 11 adultes, 50 De la Cité 115

Table with columns: MALADES, Typhus, Autres fièvres, Dysentrie, Dentition, Inflammation, Morts nés, Eau dans la tête, Convulsions, En couches, Consomption, Marasme, Accident, Mort subite, Maladie de foie, Abcès, Coqueluche, Maladie inconnue.

AGES, au-dessous de 1 an, 43; 1 à 2, 16; 2 à 5, 6; 5 à 10, 2; 10 à 20, 5; 20 à 30, 12; 30 à 40, 9; 40 à 50, 8; 50 à 60, 9; 60 à 70, 5. Total 115. De quelle nation: Irlandais, 46; Canadiens-Français, 47; Canadiens-anglais, 1; Anglais, 8; Écossais, 11; États-Unis 1; Polonais 1. Total 115.

T. WILEY, chef de police. Montréal 15 août 1847. HOPITAL DES ÉMIGRÉS. Pointe St. Charles, le 14 août. Nombre de malades. Hommes, 651—femmes, 452—enfants, 167—1270. Morts dans les 24 heures. Hommes, 8—femmes, 7—enfants, 7—22.

Le Philadelphia Courier nous apprend que le gouverneur-général du Canada Lord Elgin, a été invité à assister à la Foire d'Agriculture, qui doit se tenir bientôt à Saratoga, dans l'état de New-York.

Dernières nouvelles de l'Orégon.—Un journal du Missouri, le Glasgow News, dit qu'il a appris de source certaine que les émigrants partis le printemps dernier (et on peut croire que parmi eux se trouvent Mgr Blanchet et le parti qui l'accompagne), sont à 200 milles de l'embouchure du Big Platte à un endroit où des troupeaux américains sont occupés à bâtir un fort. Ils ne pourraient avancer ni retourner sur leur pas, car tous leurs animaux avaient été volés par les sauvages, qui les avaient attaqués, et ils seraient probablement obligés de passer l'hiver en cet endroit. On peut conclure de là, que le bruit répandu de la mort de Mgr Blanchet et de ses amis, est faux, car le journal en aurait sans doute parlé.

Les beautés du Télégraphe.—Nul admirari, ne s'étonner de rien; voilà notre devise. Cependant le Télégraphe Electrique n'en est pas moins une chose prodigieuse et étonnante. Samedi dernier, un monsieur de Montréal voulait avoir quelques informations de New-York. Il se rend au bureau du Télégraphe et là voici ce qui se passa. Son message, lancé en éclair sur le fil télégraphique parvint à New-York, et la réponse revint à Montréal, tout cela dans l'espace de 30 minutes. Il faut remarquer que le message passa par Toronto et Buffalo et qu'à cette dernière place, il fallut l'écrire de nouveau. C'est faire 2000 miles à l'heure, y compris les arrêts.

Exportation de glace de Boston.—Durant le mois de juillet, il y a eu 4,540 tonneaux de glace, exportés de Boston.

Jenny Lind ne viendra pas en Amérique.—La célèbre danseuse a refusé de M. Bartlett le directeur du théâtre de Broadway, New-York, la somme de £500 sterling par soirée pour 40 soirs.

Il est constaté par des statistiques que depuis 25 ans, l'Angleterre a payé aux États-Unis, pour du Coton seul £268,000,000 st., ou \$1,300,000,000.

Vive la Tempérance.—A une assemblée récente à Cork, le Père Mathew a déclaré "que pas un membre consistant des sociétés de tempérance, est devenu la victime soit de la famine, soit de la peste." Ce fait n'a pas besoin de commentaire.

Guerre aux moustaches.—Les ministres en France viennent d'ordonner à tous les employés des Bureaux Publics de se couper la barbe et surtout les moustaches. Grande désolation parmi les lions et les tigres officiels. On dit que le ministère Canadien veut faire une Razia semblable dans certains bureaux publics à Montréal, à commencer par ceux de l'assemblée législative, ou les moustaches fleurissent merveilleusement.

Table with columns: EXPORTATION DE PRODUITS DES E. U.—La quantité de produits exportés des États-Unis depuis le 1er septembre 1846 jusqu'au premier août 1847 est vraiment immense, comme on peut le voir par le tableau suivant: Farines de blé, 2,773,421 barils; Farines d'autre grains, 795,583; Blé, 3,095,698 minots; Blé d'Inde, 15,496,275; Blé Sarrazin, 77,752; Avoine, 434,423; Orge, 271,103.

La Récolte.—Nous voyons par les différents journaux du Canada, qu'il y a toutes les apparences d'une récolte abondante cette année.

Le Trésor Américain.—Les recettes dans le Trésor des États-Unis pour le quartier finissant le 30 juin dernier, s'élevaient à \$20,405,050, dont \$7,065,000 provenaient des Domaines. Les dépenses pour la même époque se sont élevées à \$22,474,605 dont \$16,172,594 pour l'armée.

Nous invitons l'attention des instituteurs sur l'annonce que nous publions aujourd'hui. L'association des instituteurs fondée depuis à peine deux ans a déjà produit de trop heureux fruits pour nous permettre de croire que ses membres ne la soutiendront pas avec toute l'ardeur et la bonne volonté qui ont présidée à sa fondation.

AGRICULTURE.

Rapport fait par V. Chénier, Thos. Smith, et Thos. Ryan, juges nommés par M. Hays, écrivain, président de la société d'agriculture du comté de Montréal, pour les récoltes sur pied cette année, etc.

Table with columns: Noms, Résidences, Grains, p., Mont. J. Robinson, Longue-Pointe, Blés, 13, 0; John Tee, Riv St Pierre, do, 2, 0; Le Dagenais, do, do, 3, 0; Peter Tesher, Longue-Pointe, Fèves, 1, 2; J. Hutchinson, jr, St Laurent, do, 2, 10; D. Drummond, Petite Côte, do, 2, 0; J. Lacombe, Riv St Pierre, Avoines, 3, 0; J. Smeville, Lachine, do, 2, 10; W. Bod, Pointe La Chapelle, do, 2, 0; Thos Harland, St Laurent, Orge, 1, 2; Wm Tait, Côte des Neiges, do, 2, 10; Jas Hodge, St Laurent, do, 3, 0; John Hunter, Petite Côte, Pois, 1, 2; Robert Bud, St Laurent, do, 2, 10; W. Angel, Pointe Claire, do, 3, 0; Thos Harland, St Laurent, Patates, 1, 2; John Hunter, Petite Côte, do, 2, 0; George Kidd, do, do, 3, 0; Jas Armstrong, Riv St Pierre, Carottes, 1, 2; J. Penner, Lachine, Navets, 1, 2; J. Hutchinson jr, St Laurent, do, 2, 10; S. Davis & Fils, Lachine, M. Better, do, 2, 10; J. Penner, do, do, 2, 10.

POUR LES TERRES LES MEUX CULTIVÉES. J. Drummond, Petite Côte, Terres m. cultivées, 13, 0; Lacombe, Riv St Pierre, do, 2, 0; Wm Bod, Pointe La Chapelle, do, 3, 0.

En donnant leur rapport les juges ajoutent que dans leur tournée ils ont remarqué que la récolte a généralement une belle apparence dans l'île de Montréal. La récolte de blé et de patates sera plus abondante qu'on ne s'était imaginé d'abord. Il ont été flattés de voir que les cultivateurs tournaient enfin leur attention vers les légumes, les navets, les carottes et les betteraves, et qu'un grand nombre avaient amélioré leur système de culture.

On nous a dit que plusieurs canadiens dont les terres étaient très bien tenues et qui avaient une belle récolte auraient pu obtenir des prix, mais que les juges n'ont pu leur en accorder, vu qu'ils n'ont pas manifesté d'avance au secrétaire, comme l'annoncent les règlements, l'intention de concourir. Ils ne doivent pas oublier non plus que pour avoir droit à un prix il faut être agrégé à la société d'agriculture et payer une souscription de 5s. par année.

Nous apprenons avec plaisir que Mgr. l'Evêque de Montréal était mieux ce matin.

Il y avait aux dernières dates à la Grosse Île 2200 malades. Dans les quatre derniers jours de la semaine dernière 67 sont morts.

COMMERCE.—La quantité des produits arrivés à Montréal depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 7 août, se répartit comme suit: Farine, 784,616 barils; 16,899 barils de lard et de beef; 114 barils, 3964 tinettes de beurre; 520,442 minots de blé; 8,149 barils d'Alcals.

Le tableau comparatif des arrivages au port de Québec, montre qu'en 1846 il était arrivé, au 12 août, 812 vaisseaux jaugeant 306909 tonneaux; tandis que cette année à la même époque, le nombre des navires arrivés au port n'est que de 770 et celui des tonneaux de 298,705, ce qui donne une différence de 42 vaisseaux et de 9,254 tonneaux en faveur de l'année 1846.

LES DANSEUSES VIENNOISES.—Il est impossible de rien imaginer de plus gai, frais, gentil, léger, coquet, gracieux que les petites Danseuses Viennoises. Elles vont faire fureur ici comme partout où elles sont allées. Hier soir le théâtre était plein. Les places des loges étaient toutes prises à l'avance, hier matin. Tout le monde voudra voir ce charmant bataillon dansant et sautillant. Le Pas de Fleurs est admirable et tout à fait réjouissant. Le Pas Hongrois non moins gentil et le Pas Oriental très curieux. Nous engageons fort toutes nos familles à les aller voir. Elles seront satisfaites.

LES EXILÉS.—Le capitaine Morin et ses compagnons d'exil débarqués à Québec depuis quelques jours ne sont pas encore arrivés à Montréal, où ils sont attendus avec impatience. Ces messieurs ont reçu dans l'ancienne capitale l'accueil dû à leur mérite et à leur infortune.

Nous regrettons beaucoup de voir dans le Journal de Québec et dans le Canadien quelques réflexions qui tendent à censurer la conduite du trésorier-général, E. R. FABRE, écrivain. Il nous semble que nos confrères auraient dû puiser leurs renseignements dans une source correcte avant d'aborder un sujet aussi délicat. D'abord le tableau donné par les deux journaux des sommes qui doivent être entre les mains de M. Fabre, pêche sous le rapport de l'exactitude. Ce tableau a été donné en octobre 1845 et plusieurs exilés sont arrivés depuis cette époque, ce qui nécessairement a dû diminuer le montant de l'argent confié au trésorier.

Le Journal avance que les exilés arrivés dernièrement, n'ont pu trouver M. Roebuck à Londres, et qu'un Monsieur leur a avancé 29 chacs pour leur passage, etc. Cette personne qui a avancé les neuf louis, n'est autre que M. Haw-

kins, l'agent de M. Fabre, qui a remplacé M. Roebuck. Ce M. Hawkins, qui est un marchand expéditionnaire s'est empressé, comme nous l'avons vu par une lettre qu'il a adressée à M. Fabre, d'offrir de rembourser au capt. Morin et aux deux autres ce qu'ils avaient payé pour leur passage à Londres, mais ces messieurs n'ont pas accepté l'offre, ayant pris, à ce qu'il paraît, des arrangements avec celui qui leur avait avancé l'argent.

Depuis quelques temps déjà, M. Hawkins avait expédié à Sidney, 30 guinées pour chaque exilé afin de les mettre en état de payer leur passage et de se procurer les articles les plus nécessaires, pour habillements, etc. La nouvelle de l'arrivée de cette somme n'était pas encore parvenue à Sidney lorsque le capt. Morin et les deux autres exilés en sont partis.

Quant à la publicité de l'état des fonds qui sont maintenant entre les mains du trésorier, il nous semble que M. Fabre n'a de compte à rendre que lorsque tous les exilés seront arrivés. Ceux qui désirent cependant savoir comment on a disposé des fonds peuvent s'adresser au bureau de M. Fabre où les livres sont ouverts à tous ceux qui veulent s'assurer comment les fonds ont été employés.

En donnant ces quelques détails, nous le faisons pour nous servir de l'expression du Canadien, sans arrière-pensée et sans la participation de M. Fabre qui est absent de Montréal en ce moment. Mais lorsque nous songeons au trouble que s'est donné le trésorier-général pour recueillir toutes les souscriptions, et les enregistrer, par petites sommes la plupart, pour donner aux exilés à leur arrivée l'appoint qui leur revenait, entretenir une correspondance à Londres avec M. Roebuck qui ne trouvait pas de moyens de faire payer à Sidney la somme qu'il avait entre les mains, puis plus tard avec M. Hawkins qui a trouvé le moyen de se mettre en rapport avec les exilés, il nous semble qu'on devrait y songer à deux fois avant de vouloir jeter ainsi du louche sur sa conduite. (Minerve.)

Jonction des deux océans par une compagnie Franco-Anglaise.—La Gazette de Bogota du 17 juin publie le traité signé le 10 mai entre le gouvernement de la Nouvelle Grenade et la compagnie de l'isthme de Panama. Cette compagnie—en tête de laquelle figurent les noms français de MM. Durieu, vicomte de Champane, de Cahard, lieutenant-colonel de Bellegarde, Courières, Chevalier, etc.—s'engage à construire un chemin de fer destiné à réunir les deux océans. En échange, il lui est fait des concessions de terres considérables, et le privilège, de cette voie de communication lui est accordé pour un espace de 99 années. Si, dans six ans à compter de la date du traité, la moitié du travail n'est pas achevée, la compagnie est déchue de sa concession et perd son cautionnement, qui est fixé à 600,000 francs. Si la dépense excède 25,000,000 de francs, le gouvernement grenadin devra payer l'excédant en titres publics non remboursables et portant 5 0/0 d'intérêt. Enfin, une fois le chemin terminé, la compagnie reste maîtresse d'en régler le tarif, à la charge de payer au trésor grenadin 2 1/2 p. 0/0 de ses bénéfices. (Cour. des E.-U.)

(Pour la Revue Canadienne.)

M. le Rédacteur, Ayant assisté le 6 du mois, à l'examen général des élèves du Sacré-Cœur à St. Jacques de l'Acadian, et croyant remarquer que l'on est déjà un peu en retard pour la publication de cet examen sur les journaux, j'ose prendre sur moi d'informer le public des progrès rapides que j'ai remarqués, avec plusieurs autres témoins, dans les élèves de cette maison. Dans les différentes matières sur lesquelles les élèves ont paru, sur l'étude de la religion, la lecture, la grammaire française et anglaise, l'arithmétique, la géographie, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'économie domestique; et l'on a pu apercevoir beaucoup de fermeté et surtout d'intelligence. Chaque élève en particulier a montré qu'elle possédait très bien les diverses branches qui ont fait l'objet de ses études pendant le cours de cette année. Quelques uns d'entre elles ont fait preuve de talents très heureux, et qui promettent beaucoup pour la suite. Ces jeunes demoiselles doivent se rappeler que sur elles repose toute l'espérance d'un avenir prospère pour une maison qui, si elles ont le bonheur de l'illustrer par leurs talents et leurs vertus, comme il y a tout lieu de l'espérer, sera dans tous les temps leur maison à elles. Quel doux souvenir! Quel sujet de consolation pour toute leur vie! Car comme la vie est exposée à bien des vicissitudes, l'âme au sort de la tempête à besoin comme d'un phare lumineux vers lequel elle puisse tourner ses regards abattus par la détresse pour y recueillir quelque rayon d'espérance qui remette son courage épuisé. Tel sera cette maison pour les jeunes personnes qui, si toutefois le vent de l'adversité vient à souffler sur elles et empoisonner leurs quelques fleurs d'une existence qu'elles espèrent pour tout devoir être heureuse, pourront tourner leurs yeux mouillés de pleurs vers le séjour témoin de leur ancienne prospérité; et lorsqu'elles en verront sortir de nombreux sujets formés à l'école de la sagesse, qui répandront partout l'odeur de la vertu, fruit d'une éducation savante et religieuse; et lorsqu'elles contempleront encore assis au foyer de cet asile chéri un nombreux essaim de jeunes personnes, qui grandiront à l'ombre de toutes les vertus, et qui n'oublieront pas dans leurs prières celles qui elles seront redevables de leur bonheur, elle se sentiront la main se retremper et prendre un nouveau cou-

rage qui les aidera à surmonter ces obstacles qui d'abord leur paraissent invincibles.

Les petits drames qui ont été joués pendant la séance, n'ont paru exécutés avec beaucoup de délicatesse; chaque actrice paraissait goûter très bien le rôle qu'elle remplissait; le débit était assez heureux, heureux, sans trop de précipitation, les mots étaient articulés de manière à être bien saisis de l'auditeur.

Où je n'ai pas été peu surpris, ça été dans le récit de plusieurs morceaux de poésie française et anglaise. Pour l'anglais, je n'ai rien dit de moi-même, ne sachant pas cette langue. Cependant j'ai eu soin de prêter l'oreille à ce qu'en disaient d'autres témoins plus en état d'en juger; qui affirmaient que le progrès dans la prononciation était très satisfaisant pour le temps si court que les élèves ont eu à donner à cette étude si difficile. Quant à la poésie française, j'ai été extrêmement surpris de voir que des enfants qui suivent un cours classique depuis si peu de temps, fussent déjà en état de goûter jusqu'à un certain point la beauté des vers et même les charmes de la poésie.

Dans les ouvrages d'aiguilles, dans la couture et dans la broderie, les progrès ont été aussi très heureux. Grand nombre de pièces sorties des mains des élèves ont justifié les éloges que les parents lorsqu'après la séance on leur montra les ouvrages qu'on avait étalés avec ordre dans un galon. Il est facile de voir lorsqu'on assiste aux examens, que dans cette maison on donne la plus sérieuse attention à ce que les élèves sachent bien bien apprécier la valeur et l'importance de chaque matière qu'elles étudient. On s'applique avec soin à leur faire concevoir une haute idée de l'importance qu'il y a d'avoir une prononciation juste et correcte; un ton de voix élevé, autant que les règles de la bienséance le permettent. On ne saurait être étonné de l'état prospère de cette maison, lorsque l'on réfléchira qu'elle est régie par cinq dames institutrices qui sont uniquement consacrées à diriger l'instruction classique, étant aidées pour l'économie domestique par quatre autres Sœurs Converses. De sorte qu'on peut affirmer qu'aucune maison existe où l'éducation, selon sa localité, n'est mieux fournie d'institutrices de talents selon nous, et plus en état de procurer à la jeunesse l'éducation qui lui convient.

UN TÉMOIN AMI DE L'ÉDUCATION.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les bruits sur la prise de Mexico.—Histoire de leur origine.—Nouvelle du Rio Grande, de Santa-Fé et de la Californie.

Après nous avoir mis en émoi par la nouvelle de la prise de Mexico, le Sud a gardé, depuis trois jours, le silence le plus complet et ne nous a plus envoyé le moindre écho du théâtre de la guerre. Cette absence de toute confirmation sur un sujet aussi important vient à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée avant-hier, opinion que partagent du reste la plupart de nos confrères américains. Il semble en effet impossible que, vingt-sept jours après l'entrée du général Scott dans la capitale du Mexique, nous soyons encore sans avis officiel d'un tel événement.

L'Union de Washington, dont la parole a nécessairement un certain poids en pareille matière, a exprimé à cet égard une incertitude non moins absolue que la nôtre. Cependant, sa conviction paraît avoir été ébranlée depuis lors, par la manière dont une lettre de la Nouvelle-Orléans explique l'origine des bruits recueillis par le National. D'après cette version, une jeune dame de Mexico, aurait écrit en date du 15 juillet, à un compatriote qui habite la Louisiane, en lui annonçant que nombre de familles quittaient la capitale, et par un post-scriptum daté du 17, elle aurait ajouté que le général Scott venait d'y entrer. La personne à qui cette lettre était adressée l'aurait tenue secrète par égard pour sa jolie correspondante, et ainsi s'expliquerait le temps que la nouvelle a mis à transpirer.

Quelques nouvelles du Rio-Grande, du Nouveau-Mexique et de la Californie sont venues, en attendant mieux, tromper l'impatience ou cette fausse alerte, a jeté l'opinion publique.

Du côté de Saltillo, tout demeure dans le statu quo le plus complet. On annonce de jour en jour la marche du général Taylor sur San-Luis, mais il paraît que ce mouvement n'entre nullement dans les vues actuelles du cabinet de Washington, et que, jusqu'à nouvelle ordre, le vieux Rough and Ready n'a d'autre mission que de servir de frontière vivante aux conquêtes américaines de ce côté.

A Santa-Fé et du côté du Pacifique, les choses ne paraissent pas aller tout à fait aussi bien. Le colonel Price voit ses forces, déjà insuffisantes, se réduire chaque jour davantage par le départ des volontaires dont le temps de service est expiré. En même temps l'audace des Indiens paraît s'accroître, et chaque jour voit de nouvelles escarmouches. La position, si l'on ne se hâte d'envoyer des renforts, peut devenir critique: à force de remporter des avantages, les Américains finiraient par être anéantis.

En Californie, la conquête ne semble pas rencontrer les mêmes obstacles, mais la dissension s'est glissée dans les rangs des vainqueurs. A peine le commodore Stockton s'est-il décidé à partir en remettant l'autorité aux mains du général Kearny, que celui-ci est obligé de faire arrêter le colonel Fremont pour avoir refusé d'obéir à ses ordres. C'est là malheureusement un résultat presque inévitable de la situation: les officiers, longtemps livrés à eux-mêmes, perdent l'habitude de la subordination et trouvent trop lourd le joug de la discipline lorsqu'il faut s'y soumettre. On annonce, du reste, que le général Kearny lui-même se prépare à revenir pour le mois de septembre. Courrier des E. U.

Naissances. En cette ville, samedi, le 14, la Dame de M. P. P. Martin, marchand, a mis au monde une fille. A Yamachiche, le 7 courant, la Dame du Capit. Alexis Millet a mis au monde une fille.

Mariages. En cette ville, le 16 courant, par M. Fay, M. J. B. Janotte, relieur, à Dlle. Angèle Dufresne, tous deux de cette ville.

A Saint André, le 2 de courant, par le revê. M. Poullet, curé du lieu, Samuel Bradley, junior, éc. fil de Samuel Bradley, éc., marchand de Rimouski à Dlle. Zoé Michaud, fille d'Édouard Michaud, éc., notaire public, marchand, capitaine de milice et conseiller municipal de St. André.

Decès. En cette ville, subitement, vendredi soir, le 13 de courant, M. le Docteur B. O. Vallée, âgé de 27 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier matin dans l'église paroissiale, accompagnées d'un concours nombreux. Mort à la fleur de l'âge, il laisse une famille inconsolable et de nombreux amis pour déplorer sa perte.

En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 57 ans, après une maladie de plus de six mois, Dame Marie-Anne Gaudry dite Bourdonnière, veuve de feu M. Étienne Garceau. Elle laisse pour déplorer sa perte une fille inconsolable. Ses funérailles ont eu lieu hier matin auxquelles assistait un grand nombre de parents et d'amis. Ses restes mortels ont été déposés dans les voûtes de l'église paroissiale.

En cette ville, le 13, Henriette-Marie, enfant de W. B. Lindsay, éc., âgée de 18 mois et 10 jours.

En cette ville, le 9, Joseph-Henri, enfant de P. Charlebois, éc., âgé de 14 mois et 15 jours.

A Boucherville, ce matin, après une légère maladie de plusieurs mois, Delphine Dugas, âgée de 21 ans.

A Sorel, le 4, du typhus Dr. Rodolphe Steiger, ci-devant capitaine dans le régiment de Watteville, âgé de 67 ans.

A NOS ABONNÉS DES CAMPAGNES.

Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.

THATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

CE SOIR, MARDI, Seconde soirée des DANSEUSES VIENNOISES.

La soirée commencera par l'admirable PAS DE FLEURS Par les 48 Danseuses Viennoises.

Ensuite sera jouée la petite farce intitulée PERFECTION Qui sera suivie par LE PAS HONGROIS Par les 48 Danseuses Viennoises.

On jouera ensuite le MOULIN A VENT. La soirée sera terminée par Un Grand Pas Oriental Par les 48 Danseuses Viennoises. Voir programme.

A VENDRE. Un emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, VENDREDI, le 17 du courant, à 1 heure P. M., pour décider quels prix seront offerts l'automne prochain.

Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire.

La Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves.

Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire.

DR. STRABNS, PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Fausbourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

13 août.

17 août.

13 août.

AVIS. Vu que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée la Bas-Canada."

Il est entr'autres choses, statué que les Protocoles des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissement à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque District à l'effet de déléguer les membres de "La Chambre des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Protocole de la Cour du Banc de la Reine, dans et pour le District de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le District de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformément au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R.

Montréal, 16 août 1847.



CORPORATION DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour les quartiers St. Anne et St. Antoine ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, les propriétaires et autres qui ont été collés sont requis de payer immédiatement.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 14 août 1847.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, accumuler sa plainte en s'adressant par écrit "Au comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné des baux et autres titres.

27 juillet.

AUX INSTITUTEURS. UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister.

Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp.

St. Marc, 16 août 1847.

Par L. J. Harkin. MUSEUM A VENDRE, Le Soussigné a reçu instruction de vendre par Enchère, VENDREDI, le 29 AOUT courant, le MUSEUM ITALIEN

OU CABINET DE CURIOSITÉS appartenant aux héritiers de feu JOSEPH CAJETAUX LE BLANC, écuyer, réunissant une belle collection

D'OBJETS RARES ET CURIEUX, Dont on donnera les détails dans une prochaine annonce. Les catalogues seront prêts deux jours avant la Vente, temps auquel les objets pourront être examinés.

La Vente aura lieu à ONZE heures chaque jour au Muséum, rue St. Paul. LEWIS J. HARKIN.

13 août. EAU DE ST. LEON. RECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Dozaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

L. J. HARKIN. 13 août.

SPECULATION. A plus belle spéculation qu'on ait jamais présentée est maintenant offerte au public.

Pour la somme modeste de £20, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Collège) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'écart, évalués à £2400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Anglaise, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites délectables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOUT prochain. Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurteau, éc., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Gullabaut, botaniste, rue Côte, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

SEL. EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN do

C. R. RADENHURST, 32, rue St. Zangale-Karier. 6 août.

BOTTES ET SOULIERS. Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers, comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, et à l'enseigne de la Botte Rouge, Flisco Jacques Carlier.

T. CADOTTE. 3 août.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Monr. l'Estque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président, Francis Hinch, A. LaRocque, Y. Prévost, H. Mulholland, J. G. John E. Mills, L. H. Holton, Joseph DeWitt, John Tully, Jacob Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Granth, T. Drummond, Nelson Davis, Judah.

AVIS est par le présent donné que cette institution paiera CING PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de dix à huit heures dans les jours de dimanche et lundi (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées au Bureau de Québec, où que le Bureau des Directeurs se réunira régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents, au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EX TRAIT.

1er avril 1847. BALANCE des aux Dépositaires à cet date, par état. 29350 3 9

31 juillet. Montant déposé depuis le 1er avril. 21447 18 6

avril à cette date. 21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril. 23037 5 0

BALANCE des aux dépositaires ce jour. 24517 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caisier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

RECLAMATIONS Contre le Gouvernement des États-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

ON demande des informations sur des VŒUX de ENFANTS-MALES de personnes, qui seraient rendus quelques services au gouvernement des États-Unis durant la guerre de 1776.

Ces vœux ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage, en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 18 Rue St. Vincent, Montréal.

Les copies des parties de Bad-Canada, Montréal, bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Écrire français)

On demande des informations de la part de nos lecteurs de feu THIMOTHÉ DROLET de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND de la veuve ou des héritiers de SAUSFACON. Cette dernière a demandé longtemps à Verchères, s'est mariée à seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les vœux ou quelques enfants de feu Thimothé Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des États-Unis; pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne). 3 août.

CANAL LACHINE. A VIS est par le présent donné que l'on sera consacré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi sur le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics. Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY. UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 80 pieds, magasin, hangar et jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly, P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

PONT DE ST. EUSTACHE. LES Soussignés ayant obtenu le privilège de la construction d'un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'inspection de postasse.

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT. Montréal, 10 août 1847.

MEUNIER & TONNELIER. On a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU. Laprairie, 6 août 1847.

EAUX DE VARENNES. LE Soussigné a écrit la notice qu'il a été nommé L'AGENS pour cette ville, pour la vente des eaux sulfureuses de SOURCES DE VARENNES, qui se trouvent à 48 lieues de Québec, voudront bien s'adresser au No. 38 rue Craig.

Wm. McDONALD. 1er juin.

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs vœux de pied du courant ou se trouver leur bière d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les adresser au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régulièrement tous les jours.

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patronner que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis. 1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance de Vic. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LOTS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lots et Ventes sont maintenant exigibles.

AVIS.

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains qu'il veut commuer. Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

AVIS.

Un second concours, au même lieu, à la même heure, aura lieu le 18 juin, afin d'être des professeurs d'Anatomie et de matière médicale.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

AVIS.

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 6s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits.

COURS DE LANGUE FRANCAISE EN 60 LEÇONS. Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera ce jour'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

CHS. H. LASSISERAYE. Montréal, 30 juin, 1847. ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL. L'ECOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal a l'honneur de donner avis que les chaires de "Médecine Légale" et de "Principes de Médecine" seront ouïses au concours le 4 AOUT prochain, à 11 heures A.M. Le Concours aura lieu dans l'INSTITUTION rue St. Urbain.

LIVRES NOUVEAUX. MAINTENANT en vente, à Librairie des sous-signes, une collection considérable de livres, propres à être données EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 8o, 35 vol. dans la collection in 12, 70 vol.

ARRANGEMENTS POUR 1847. CHAMBLAY. LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES. PÈRE, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine régulières entre CHAMBLAY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir: PLACES DE DÉPARTS.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE. No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis. MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie etc., etc.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU. S'adresser à A. & L. St. LOIS.

AUX MARCHANDS. UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales P. D. 10 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA. UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général. Avis préalable sera donné le jour et le lieu de l'exposition et où les articles devront être envoyés. Par ordre C. MACDONALD, Secat. Mécanic's Institute, Montréal, 6 juil.

TERRE A VENDRE. ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpents, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE. TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE, PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, A CINQ HEURES A. M. DÉJEUNER A BORD. PASSAGE-TYR ET PASTEL. Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai.

VENDRE. 3000 COTÉS de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. Idem idem Peaux fraîches, (Slaughter.) Idem idem meilleur Cuir à Harnais. 75 Doz. Peaux, Veau français, reçues par le Sophis Moffat. Vache étroit, Kip, et Vache fendue, Peaux de Veau d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis. Cuir à patente de toutes sortes. Djabures, Bardures et Bazanacs idem. Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon. Un assortiment général de Caritures de toute espèce pour les Selliers, Vernis, etc. J. PRATT & Co. Montréal, 31 mai 1847.

BANQUE DU PEUPLE. LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIEME et DIXIEME VERSEMENTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit: C'est-à-dire, Le 9e versement, ou après le 1r Juillet prochain. Le 10e versement, le ou après le 1r Septembre prochain. Par ordre B. H. LEMOINE, Caissier. 28 mai.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE. Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marina, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boites de Boues, Bêches Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment us qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre des notions faciles. W. F. LESTE, { No. 81 Rue St. Paul, et { 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 18 juin.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES MATHÈRES. LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne résiste pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, éviter la contagion, au moyen de sociétés aimables, en usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. On recommande donc la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter. On trouvera d'excellent porter à la BRASSERIE PIGEON. 9 juillet.

A GRAND MARCHÉ! SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame. Wm. MALSBURG. 14 mai, 1847.

AUX ENTREPRENEURS. LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St. Césaire, Seigneurie Debaritzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. No. 122, RUE ST. PAUL. No. 122, RUE ST. PAUL. HARDS FAITES, MARCHANDISES SECHES, &c. MONTREAL

MR. LOUIS PLAMONDON. A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'habillements tout faits. On pourra se procurer chez lui des Etoffes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs, ses prix étant extrêmement réduits. On trouvera au No. 122, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec le plus grand soin, avec d'excellentes Etoffes et à la portée de toutes les fortunes.—AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ. DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table listing various clothing items and their prices, including 500 Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs, 200 Gilets, 800 Habits de Tweed gris, etc.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES. Habit de Drap superfine, (Dress Coat) pour Monsieur de 30 0 0 à 50 0 0. Do. Dur Frock Do. 25 0 0 à 40 0 0. Pantalons de beau Drap fin Do. 15 0 0 à 25 0 0. Do. Deeskin et Casimero 12 6 0 à 20 0 0. Vestes de Soie, Satin etc. 10 0 0 à 20 0 0. Habit pour Dausil faits à ordre dans le plus court délai.

BIJOUTERIE NOUVELLE. No. 80, RUE ST. PAUL. No. 80, RUE ST. PAUL. VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER. A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels sont les suivants: MONDRES ET HOLOGERIE. Montres de dames émaillées en or, couvertes. Do do do double boîte. Montres de messieurs en or couvertes et double boîte, Levier et Lepine. Montres d'argent levier à ancre, échappement à cylindre et vertical. Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec rases et fleurs. Meilleures Horloges anglaises à ressort et Horloges pour bureaux. Horloges à ressorts américaines et de Bureaux. Horloges américaines de huit jours et de 21 heures.

BIJOUTERIE. EPINGLETTES, EPINGLES, BAGUES DE PIERRES PRECIEUSES. Epingle pour messieurs, Laquets, Coeurs et Croix en or, Ornaments de cou, Chaînes d'or, Chaînes-Gardes, Cachets pour montres, Chaînes d'acier, en sautoir dito, à Braquettes, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en or et en acier. Chaînes et Clefs à Montres, d'argent et d'or anglaises et françaises, Boutons d'or et émaillés pour chemises, Anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importés. Colliers de jais, Lunettes en métal en or ou en argent et en argent platé, Lorgnette simple et double montées en or ou en platé, en acier, en écaillé, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes etc., Tabatières en argent, Cuilliers et Fourchettes d'argent toutes faites sur commande, Huilliers plats, Porte-Carafes, Couverts de plats et toutes espèces d'articles de table. Chandelières, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platés, Gobelets pour enfants, Cuilliers et Fourchettes platés en argent d'Allouagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manches blancs d'ivoire, à la douzaine, dito à manche d'écaillé ou de bois, Canifs et Ciseaux, Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savon et Broses à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistoles à cylindre, etc. etc. Flasks à poudre, ceintures à plomb et une variété de caps à percussion. —AUSSI— UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE, LADIES COMPANIONS. Ecritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montures d'écaillés, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètres, Pots pour l'eau chaude couverts, Compas de poche. —ET ENCORE— UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES, PANIERS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, ETC., ETC. Montréal, 3 juin, 1847.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Cité, derrière la banque de Montréal. M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, et qui avec la collection qu'il possède et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les États, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de 500 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

SALLE DE CONCERT ET DE PANORAMA. PLACE JACQUES CARTIER. Le Public est respectueusement informé que le nouvel établissement susdit sera ouvert pour sa réception, MERCREDI SOIR, 2 JUIN 1847, où l'on représentera le spectacle d'un BEAU PANORAMA MOUVANT, représentant la ville de Montréal, au temps de son invasion par Napoléon et sa Grande Armée en 1812. Outre cela, on introduit le spectacle d'un CAROUSEL SPLENDIDE, ainsi qu'un GRAND COSMORAMA, dans une chambre adjointe qui sera éclairée une heure avant le levé du rideau dans la salle. Prix d'admission—Premier Cercle, 2s. 6d. Cercle de famille, 1s. 3d., enfans au-dessous de 10 ans, moitié prix. Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à 8 heures. N.-B. Comme le propriétaire a l'intention de donner une suite de spectacles variés et amusants, durant les mois de l'été seulement—Des chanteurs, lectureurs, et autres personnes possédant des talens publics recevront un encouragement libéral, en s'adressant à P. L. ZAI ONCZEK, Propriétaire. 28 mai.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre. O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6, RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847. DR. MACDONNE LL, A Déménagé de la rue Craig, Au No. 51 Grande Rue Saint Jacques. LACOSTE & MORIN, Notaires, Coin des Rues St. Thérèse et St. Gabriel.